

## Les quatre semaines suivantes

---

Ces dernières se déclinent en quatre modules (cf. Annexe) :

- Module « **Réadaptation** » : basé sur le réapprentissage de la vie quotidienne sans le produit.
- Module « **Communication** » : basé sur la compréhension des troubles de la communication que la dépendance génère.
- Module « **Addictologie** » basé sur le regard porté à la relation privilégiée et pathologique avec le produit
- Module « **Systémie** » basé sur les retentissements familiaux liés à la consommation abusive des produits et le regard sur le fonctionnement environnemental et les antécédents dans la famille.

Ces modules d'une semaine chacun sont complémentaires et sont obligatoires ; ils ciblent et engagent la réflexion sur les problématiques majeures du patient dépendant.

A l'issue de ces cinq semaines, une évaluation est faite par l'équipe soignante. Elle est restituée au patient. Celui-ci a, en toute liberté, le choix de quitter l'établissement ou bien, avec l'accord de l'équipe, de poursuivre sa réflexion avec la prolongation de son séjour d'une période de 2 à 5 mois.

## 5 mois maximum que l'on qualifie de « post-stage »

---

Durant les 5 mois suivants, le patient va prendre place dans un des quatre ateliers proposés tels que :

- Horticulture
- Menuiserie
- Métallerie
- Bar thérapeutique

Au-delà de cette nouvelle activité quotidienne, les patients devront poursuivre les activités dites de « réflexion » et les activités dites « corporelles » pour une globalité de la prise en charge. Ils devront choisir sur la base de leur contrat de soin individualisé et sur les échanges avec les membres de l'équipe, les activités à poursuivre et à approfondir et s'y inscrire à raison d'au moins deux activités par semaine.

Ainsi dans la continuité des premières semaines sont organisés pour les activités dites de réflexion : atelier de préparation à la sortie, atelier d'art-thérapie, atelier communication vidéo, atelier relaxation, atelier affirmation de soi, atelier écriture, atelier addictologie et pour les activités dites « corporelles » : activités physiques en groupe ou en accès libre avec l'éducateur sportif, piscine, randonnée, VTT, escalade.